

LES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN EUROPE : LE POIDS DE LA DÉFENSE

Le niveau de dépenses publiques est le reflet, pour partie, de préférences et de choix nationaux. Les stratégies de réduction des dépenses budgétaires ont été diverses selon les pays : réductions de dépenses jugées inefficaces ou trop coûteuses, réductions uniformes de l'ensemble des dépenses, nécessité de se qualifier pour rejoindre la zone euro, niveau élevé du déficit et de la dette, préoccupations électorales, etc. La structure des dépenses des administrations publiques en France a peu changé dans le temps. L'effort de défense européen (UE28) a reculé entre 2006 et 2014, de 1,5 % du PIB à 1,3 % du PIB. En France, il atteint 1,7 % du PIB et 7,3 % des dépenses de l'État. Le poste rémunérations représente 52 % des dépenses de défense, en hausse de 0,5 % par an sur la période.

LE POIDS DES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN EUROPE

En France, les administrations publiques ont dépensé en 2014 l'équivalent de 57,5 % du PIB (hors intérêts de la dette), ce qui classe le pays en deuxième position au sein de l'UE28, derrière la Finlande. L'Allemagne se situe à 44,3 % du PIB (13,2 points de PIB de moins), le Royaume-Uni à 43,9 % (13,6 points de moins) et la moyenne de la zone euro est à 48,2 % du PIB (9,3 points de moins) (**Figure 1**).

Les écarts de dépenses entre pays peuvent être attribués à plusieurs types de facteurs :

- des facteurs démographiques (taille de la population, pyramide des âges, ratio de dépendance) ;
- des facteurs macroéconomiques (structurels ou conjoncturels, taux de croissance, taux de chômage) ;
- des préférences collectives : choix sociaux sur le niveau de protection ou de transferts, partage public / privé et degré de socialisation des dépenses (de retraite ou de santé par exemple) ;
- des différences dans l'efficacité de la dépense, c'est à-dire dans le rapport coût / efficacité de la dépense, qui peuvent être liées à une mauvaise allocation de la dépense, une sous-optimalité des dispositifs ou des problèmes de mise en œuvre.

Les écarts de dépenses entre la France et la moyenne de la zone euro proviennent pour l'essentiel du poste « protection sociale ». L'écart sur le poste Défense n'est que de 0,4 point, à comparer aux 0,9 point du Royaume-Uni et - 0,3 point de l'Allemagne.

Entre 1997 et 2014, le poids des dépenses de protection sociale (+ 3,5 points de PIB) et de santé (+ 1,2 points) a progressé en France, alors que le poids des dépenses de défense (- 0,7 point) et de services généraux des administrations publiques (- 1,9 points) a reculé. Sur la période, le poids de la défense a particulièrement reculé en Roumanie, République tchèque, Suède, Norvège et Hongrie (**Figure 2**).

Ce schéma d'évolution est proche de celui constaté au Royaume-Uni (**Figure 3**).



Pierre CARRELET
Responsable de la section « Statistiques »,
Observatoire Économique de la Défense

Christian CALZADA
Secrétaire Général de
l'Observatoire Économique de la Défense.

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr



Figure 1 : Dépenses des administrations publiques par fonction et par pays en 2014
En % du produit intérieur brut (PIB)

Pays	Total	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale
Finlande	58,1	8,3	1,4	1,3	4,8	0,3	0,4	8,3	1,4	6,4	25,4
France	57,5	6,7	1,7	1,6	5,1	1,0	1,4	8,2	1,5	5,5	24,8
Danemark	56,0	7,2	1,2	1,0	3,6	0,5	0,2	8,7	1,8	7,2	24,5
Belgique	55,1	8,4	0,9	1,9	7,0	0,9	0,4	8,1	1,3	6,3	19,9
Autriche	52,7	6,9	0,6	1,3	7,4	0,5	0,4	7,9	0,9	5,0	21,7
Suède	51,8	7,8	1,3	1,3	4,3	0,3	0,8	7,0	1,1	6,6	21,3
Portugal	51,7	8,8	1,0	2,2	6,9	0,5	0,6	6,2	0,9	6,2	18,5
Italie	51,2	8,9	1,2	1,9	4,1	1,0	0,7	7,2	0,7	4,1	21,4
Grèce	49,9	9,9	2,7	2,1	3,7	1,6	0,2	4,7	0,6	4,4	20,1
Hongrie	49,9	10,2	0,6	1,9	7,4	1,2	0,9	5,0	2,0	5,2	15,6
Slovénie	49,8	7,5	0,9	1,6	5,7	1,0	0,9	6,6	1,7	5,9	18,0
Chypre	48,7	18,8	1,4	1,7	2,8	0,3	2,2	2,7	0,9	5,8	12,2
Croatie	48,2	8,9	1,5	2,1	6,2	0,4	0,7	6,7	1,3	4,7	15,7
Pays-Bas	46,2	5,2	1,1	1,9	4,2	1,5	0,5	8,1	1,5	5,4	16,9
Islande	45,7	8,2	0,0	1,5	6,3	0,6	0,4	7,6	3,1	7,7	10,2
Norvège	45,6	4,4	1,4	1,0	4,9	0,8	0,7	7,8	1,4	5,1	18,1
Espagne	44,5	6,9	0,9	2,0	4,4	0,8	0,5	6,1	1,2	4,1	17,6
Allemagne	44,3	6,3	1,0	1,6	3,3	0,6	0,4	7,2	0,8	4,3	18,8
Royaume-Uni	43,9	5,4	2,2	2,0	3,0	0,8	0,6	7,6	0,7	5,2	16,5
Malte	43,1	7,1	0,8	1,4	5,4	1,6	0,3	6,0	1,1	5,8	13,7
République tchèque	42,6	4,8	0,7	1,7	6,1	1,1	0,9	7,7	1,2	5,2	13,2
Luxembourg	42,4	4,7	0,3	1,0	4,5	1,1	0,8	5,0	1,3	5,2	18,6
Bulgarie	42,1	6,3	1,4	2,8	4,9	0,7	1,6	5,5	1,5	4,1	13,4
Pologne	42,1	5,0	1,5	2,2	4,6	0,9	0,7	4,6	1,2	5,3	16,1
Slovaquie	41,6	5,7	0,9	2,3	4,5	0,7	0,6	1,9	0,9	4,1	20,0
Irlande	38,1	6,1	0,4	1,4	3,2	0,6	0,7	7,6	0,8	4,3	13,2
Estonie	38,0	4,0	1,8	1,9	4,8	0,6	0,4	5,1	2,0	5,6	11,8
Lettonie	37,3	4,9	0,9	2,0	4,9	0,7	1,1	3,8	1,7	5,9	11,5
Roumanie	34,9	4,7	0,8	2,1	5,9	0,8	1,2	4,0	1,0	3,0	11,4
Lituanie	34,8	4,6	1,1	1,7	3,2	0,6	0,3	5,5	0,9	5,4	11,5
Suisse	33,8	3,9	1,0	1,7	3,8	0,7	0,2	2,3	0,8	6,0	13,4
Zone euro (19 pays)	48,2	6,7	1,3	1,8	4,2	0,8	0,7	7,2	1,0	4,9	19,5
Union européenne (28 pays)	49,4	7,0	1,2	1,7	4,4	0,8	0,7	7,3	1,1	4,8	20,4

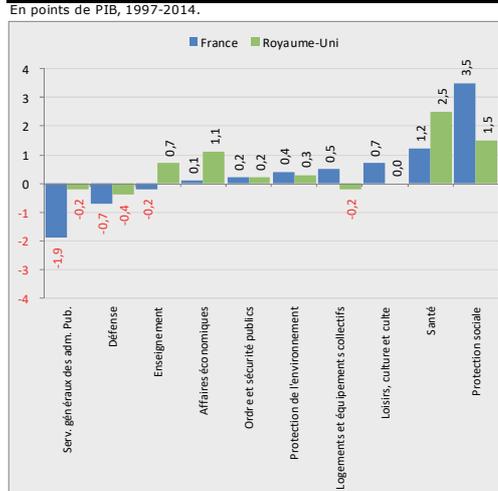
Champ : nomenclature des fonctions COFOG (Cf. Méthodologie).
Source : Eurostat.

Figure 2 : Évolution des dépenses publiques par fonction entre 1997 et 2014
En points de PIB

Pays	Total	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale
Portugal	9,3	1,8	-0,6	0,6	1,5	-0,1	-0,8	0,5	-0,3	-0,2	7,0
Royaume-Uni	5,2	-0,2	-0,4	0,2	1,1	0,3	-0,2	2,5	0,0	0,7	1,5
Belgique	3,9	-4,1	-0,5	0,4	2,5	0,2	0,0	2,2	0,4	0,5	2,1
France	3,6	-1,9	-0,7	0,2	0,1	0,4	0,5	1,2	0,7	-0,2	3,5
Espagne	2,9	-0,9	-0,3	0,2	-0,2	0,0	-0,5	1,0	-0,1	-0,1	3,8
Lettonie	2,2	0,6	0,1	-0,3	0,7	0,5	0,4	0,2	0,6	0,7	-1,2
Finlande	2,0	-0,8	-0,4	0,0	-0,8	0,0	-0,2	2,1	0,1	0,0	2,1
Irlande	1,8	0,1	-0,4	-0,3	-0,9	0,0	-0,4	2,0	0,2	-0,3	1,8
Italie	1,6	-3,9	0,0	-0,1	0,1	0,3	-0,1	1,7	-0,2	-0,4	4,1
Malte	1,4	1,4	-0,1	-0,4	-1,4	0,6	-1,3	1,6	0,6	0,2	0,3
République tchèque	1,1	1,1	-1,1	-0,3	-1,9	0,1	-0,2	1,4	0,2	0,6	1,2
Pays-Bas	0,9	-3,0	-0,6	0,5	-0,4	0,1	0,1	3,4	0,2	0,4	0,2
Autriche	0,8	-1,9	-0,3	-0,2	2,3	0,1	-0,3	0,9	-0,1	-0,4	0,4
Luxembourg	0,8	-1,2	-0,3	0,2	0,8	0,2	-0,2	-0,1	0,1	0,5	1,1
Estonie	0,6	-0,1	0,5	-0,8	0,7	-0,1	-0,1	0,7	-0,1	-1,4	1,2
Roumanie	0,5	-1,3	-1,7	1,4	-0,7	0,6	-0,6	2,1	-0,1	-0,1	1,2
Hongrie	0,3	-2,3	-0,8	0,2	2,1	0,5	-0,3	-0,2	0,8	0,0	0,6
Danemark	0,1	-2,8	-0,4	0,1	-0,3	-0,1	-0,4	2,2	0,2	0,8	0,6
Norvège	-0,7	-0,9	-0,9	0,0	-0,8	-0,1	0,0	0,8	0,2	-0,9	1,9
Allemagne	-3,8	-0,7	-0,4	0,0	-0,8	-0,1	-0,4	1,1	0,0	-0,1	-2,2
Slovaquie	-6,8	-1,3	-0,5	-1,2	-5,1	-0,6	-0,1	-0,3	-0,3	0,7	2,5
Suède	-7,4	-3,4	-1,0	0,0	0,1	0,1	-1,1	0,9	-0,7	-0,4	-2,0
Lituanie	-15,5	-13,0	-0,4	-0,7	-3,2	0,5	-0,4	0,9	-0,2	0,3	0,8

Champ : nomenclature des fonctions COFOG (Cf. Méthodologie).
Source : Eurostat.

Figure 3 : Évolution des dépenses publiques par fonction France / Royaume-Uni
En points de PIB, 1997-2014.



Source : Eurostat.

LE POIDS DES DÉPENSES DE DÉFENSE

Les dépenses de défense au niveau de l'UE28 étaient de 176,8 Mds € en 2014, dont 65 % en provenance de la zone euro (19 pays). L'effort de défense au niveau européen (UE28) a reculé entre 2006 et 2014, de 1,5 % du PIB à 1,3 % du PIB. Alors que les dépenses de défense en euros constants de la zone euro progressaient de 2,9 % en moyenne par an entre 2006 et 2009, elles sont en retrait de 2,4 % en moyenne par an sur la période 2010-2014 (**Figure 4**).

Quel que soit l'indicateur considéré (part des dépenses de défense dans le PIB, dans les dépenses des administrations publiques, dans les dépenses de l'Etat), l'orientation des dépenses de défense en France était à la baisse entre 1995 et 2014. Cette tendance apparaît plus nettement avec la part des dépenses de défense dans les dépenses de l'Etat, qui a reculé de 2,3 points entre 1995 et 2014 (**Figure 5**). A titre de comparaison, la tendance est la même pour le Royaume-Uni, mais les dépenses de ce pays représentent en 2014 une part plus importante qu'en France en pourcentage du PIB (2,2 % contre 1,7 %) et en proportion des dépenses des administrations publiques (4,9 % contre 3 %).

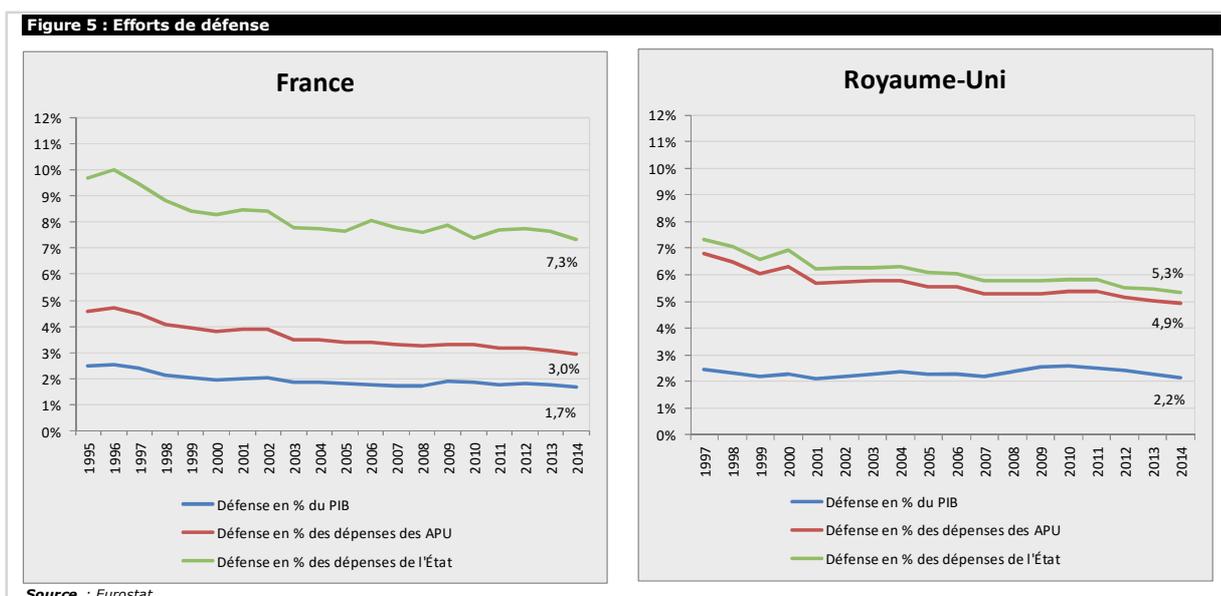
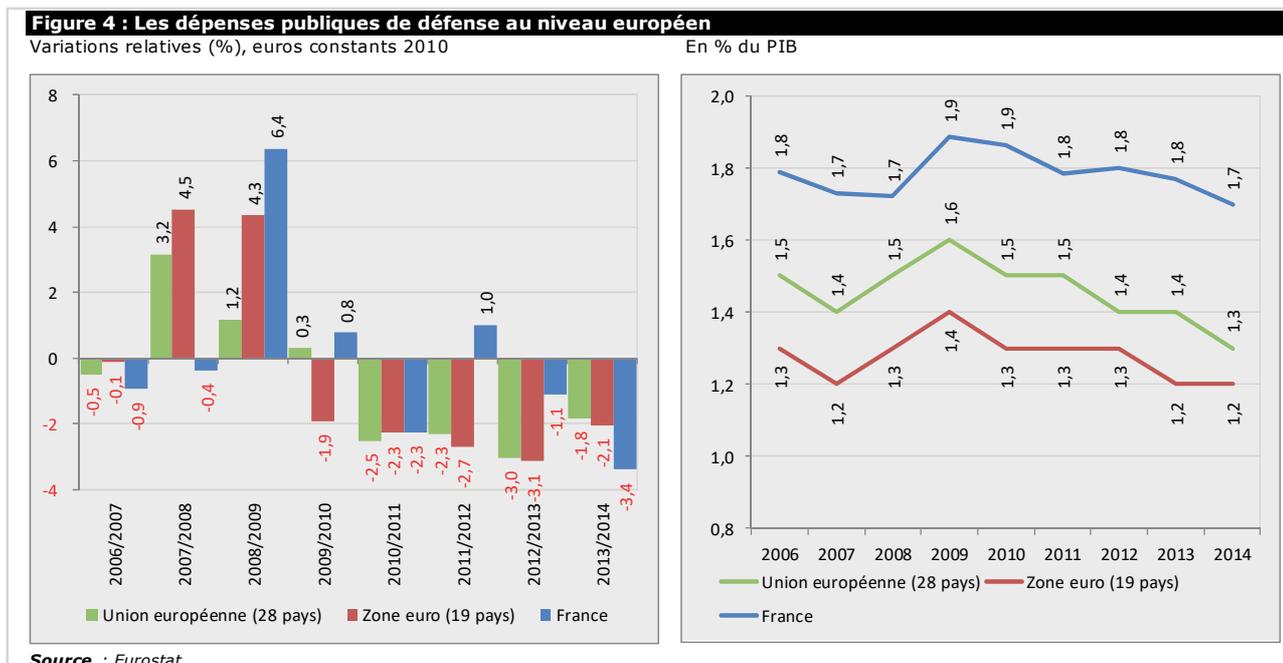


Figure 6 : Trajectoires des dépenses publiques par fonction et groupes de pays

Classifications Ascendantes Hiérarchiques sur la période 1995-2014
sur les montants des dépenses publiques en euros constants par fonction.

Fonctions	Groupe	TCAM* (1995-2014, %)	Pays	Plus fortes contributions à la croissance	
				Pays	TCAM* (1995-2014, %)
Total	Groupe 1	1,0	Italie, Royaume-Uni	Royaume-Uni	1,5
	Groupe 2	0,9	Allemagne, France	France	1,9
	Groupe 3	2,2	Autres pays (13)	Irlande	4,0
	Groupe 4	1,5	Belgique, Danemark, Espagne, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Suède, Norvège	Espagne	2,0
Services généraux des administrations publiques	Groupe 1	0,6	Allemagne	Allemagne	0,6
	Groupe 2	0,1	Belgique, Espagne, Pays-Bas, Autriche, Suède	Espagne	1,2
	Groupe 3	0,9	Autres pays (16)	Finlande	2,1
	Groupe 4	0,5	Royaume-Uni	Royaume-Uni	0,5
	Groupe 5	-0,8	France, Italie	Italie	-2,0
Défense	Groupe 1	-0,4	Allemagne, France, Royaume-Uni	Allemagne	-0,4
	Groupe 2	-0,6	Autres pays (18)	Norvège	-0,4
	Groupe 3	-0,3	Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède	Pays-Bas	-0,8
Ordre et sécurité publics	Groupe 1	2,7	Espagne, Pays-Bas	Espagne	2,1
	Groupe 2	2,2	Autres pays (19)	Belgique	3,3
	Groupe 3	1,1	Allemagne	Allemagne	1,1
	Groupe 4	1,3	France, Italie, Royaume-Uni	France	2,0
Affaires économiques	Groupe 1	1,0	Espagne, Italie, Royaume-Uni	Royaume-Uni	3,1
	Groupe 2	0,2	Allemagne, France	France	0,9
	Groupe 3	2,4	Belgique, Pays-Bas, Autriche, Suède	Belgique	4,2
	Groupe 4	0,7	Autres pays (16)	République tchèque	-3,6
Protection de l'environnement	Groupe 1	1,6	Autres pays (19)	Belgique	3,1
	Groupe 2	-1,0	Allemagne	Allemagne	-1,0
	Groupe 3	2,3	Espagne, Italie, Pays-Bas	Italie	2,5
	Groupe 4	4,3	France, Royaume-Uni	France	4,4
Logements et équipements collectifs	Groupe 1	-1,2	Autres pays (20)	Suède	-4,1
	Groupe 2	-0,7	Espagne, Italie, Royaume-Uni	Espagne	-1,8
	Groupe 3	1,3	Allemagne, France	France	4,4
Santé	Groupe 1	2,6	Italie, Royaume-Uni	Royaume-Uni	3,0
	Groupe 2	2,3	Allemagne, France	Allemagne	2,2
	Groupe 3	3,7	Espagne, Pays-Bas	Pays-Bas	4,8
	Groupe 4	2,9	Autres pays (19)	Belgique	3,5
Loisirs, culture et culte	Groupe 1	2,0	Autres pays (19)	Belgique	4,4
	Groupe 2	2,9	Allemagne, France	France	4,6
	Groupe 3	1,0	Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni	Pays-Bas	2,6
	Groupe 1	1,4	Allemagne, France, Royaume-Uni	France	1,6
Enseignement	Groupe 2	1,4	Autres pays (17)	Danemark	1,9
	Groupe 3	1,3	Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède	Pays-Bas	2,1
	Groupe 1	2,0	Autres pays (21)	Espagne	3,1
Protection sociale	Groupe 2	1,4	Italie, Royaume-Uni	Royaume-Uni	1,3
	Groupe 3	1,5	Allemagne, France	France	2,4

* Taux de Croissance Annuel Moyen.

Source : Eurostat.

TRAJECTOIRES DE DÉPENSES PUBLIQUES PAR FONCTION

L'analyse des trajectoires dans le temps des dépenses des administrations publiques par fonction et par pays européen permet de révéler quelques similarités.

Quelle que soit la fonction considérée, il apparaît dans la **figure 6** que les trajectoires de dépenses des grands pays européens, se différencient des trajectoires des autres pays européens (« effet volume »).

En matière de défense, le groupe 1, qui réunit la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, se distingue du groupe 3 (Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède) et du groupe 2 (18 autres pays).

Sur la période 1995-2014, les dépenses en euros constants dans la fonction défense ont reculé en moyenne annuelle de 0,4 % dans le groupe 1, de 0,6 % dans le groupe 2 et de 0,3 % dans le groupe 3.

On peut distinguer schématiquement trois périodes dans la trajectoire des dépenses de défense : 1995-2000 (baisse de -2,5 % par an), 2001-2010 (hausse de 1,3 % par an), 2011-2015 (baisse de -1,9 % par an) (**Figure 7**).

CONVERGENCES DES DÉPENSES PUBLIQUES PAR FONCTION

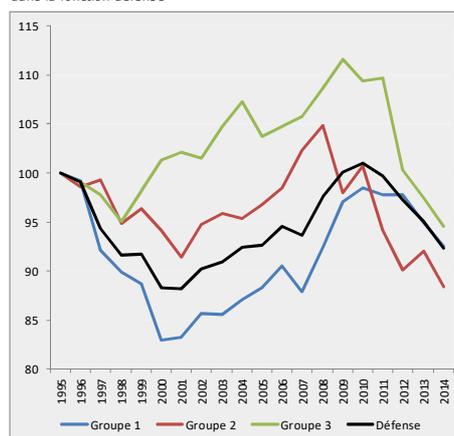
Il existe une vaste littérature économique sur la comparaison des politiques publiques à l'échelle transnationale. Parmi les approches retenues, l'analyse de la convergence des politiques publiques permet d'appréhender comment des pays d'un même espace économique et institutionnel adoptent progressivement les mêmes politiques publiques. Nous nous intéressons ici aux effets observés en termes de choix budgétaires par les pays et non aux causes de cette convergence.

Entre 1995 et 2014, l'écart-type de la part de la dépense publique dans le PIB de la fonction défense suit une tendance décroissante uniquement pour les groupes 2 (18 autres pays) et 3 (Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède). Alors que les trajectoires d'efforts de défense au sein du groupe 1 (France, Allemagne, Royaume-Uni) sont parallèles depuis le début des années 2000, celles des groupes 3 et 4 convergent vers des efforts de défense décroissant autour de 1 % du PIB.

La qualité de l'ajustement linéaire (72 %) des variations (écart-type) de la part de la dépense publique de la fonction défense dans le PIB en fonction du temps est satisfaisante. Il ressort des résultats du modèle global de *sigma-convergence* (cf. encadré), que le coefficient associé à la variable temps est négatif et significatif. On en conclut la convergence réelle entre les pays européens au sens de la *sigma-convergence* entre 1995 et 2014 (Figure 8). En considérant l'approche de la *beta-convergence absolue*, les résultats des estimations économétriques ne permettent pas de conclure à la convergence. Pour d'autres fonctions, comme la fonction « ordre et sécurité publics », il y a bien *beta-convergence absolue* entre les pays sur la période d'analyse (Figure 9).

Figure 7 : Trajectoires des dépenses de défense par groupe

Indice en base 100 (1995) du montant des dépenses publiques dans la fonction défense



Groupe 1 : Allemagne, France, Royaume-Uni

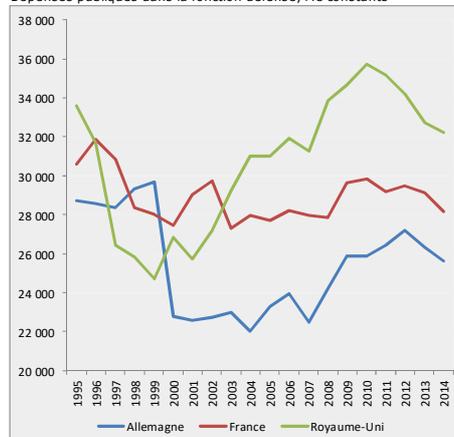
Groupe 2 : Autres pays (18)

Groupe 3 : Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède

Source : Eurostat.

Trajectoires des dépenses de défense au sein du groupe 1

Dépenses publiques dans la fonction défense, MC constants



Source : Eurostat.

Indicateurs de convergence

Deux économistes [BARRO R. J., SALA-I-MARTIN X, 1992] ont établi une mesure de la convergence des politiques de croissance des Etats américains. La question était de savoir « comment vérifier si les pays pauvres ont tendance à se développer plus vite que les pays riches et implicitement existe-t-il des forces automatiques qui conduisent à la convergence dans le temps des niveaux de production ? ». A cette question, les deux auteurs démontrent qu'il existe une forme de convergence des Etats américains entre 1840 et 1988. Par analogie, nous utilisons ici deux indicateurs de mesure de la convergence.

Le premier, la *sigma convergence*, indique si, au sein d'un ensemble de pays, la dispersion (écart-type) des dépenses publiques par fonction en pourcentage du PIB au sein de ces pays diminue ou non au cours du temps. L'analyse de *sigma-convergence* revient à faire un test de *Student* sur la tendance (linéaire ou non) de la dispersion de la dépense publique dans la fonction concernée en % du PIB, modélisé selon l'équation suivante :

$$\delta_t(Y_t) = \alpha + \theta t + \varepsilon_t$$

avec $\delta_t(Y_t)$ la dispersion de la dépense publique en % du PIB, ε_t le terme d'erreur de moyenne nulle, de variance constante.

Le second, la *beta-convergence absolue*, revient à répondre à la question suivante « les pays dépensant faiblement dans la fonction considérée, convergent-ils vers des pays investissant régulièrement plus dans la fonction ? ».

L'expression utilisée pour mesurer cette convergence est donnée par :

$$\text{Log}(Y_t) = \alpha + (1 - \beta)\text{Log}(Y_{t-1}) + \varepsilon_t$$

En transformant cette équation, l'on obtient l'expression suivante :

$$\text{Log}\left(\frac{Y_t}{Y_{t-1}}\right) = \alpha - \beta\text{Log}(Y_{t-1}) + \varepsilon_t$$

La condition de convergence absolue se traduit par la relation : $0 < 1 - \beta < 1$.

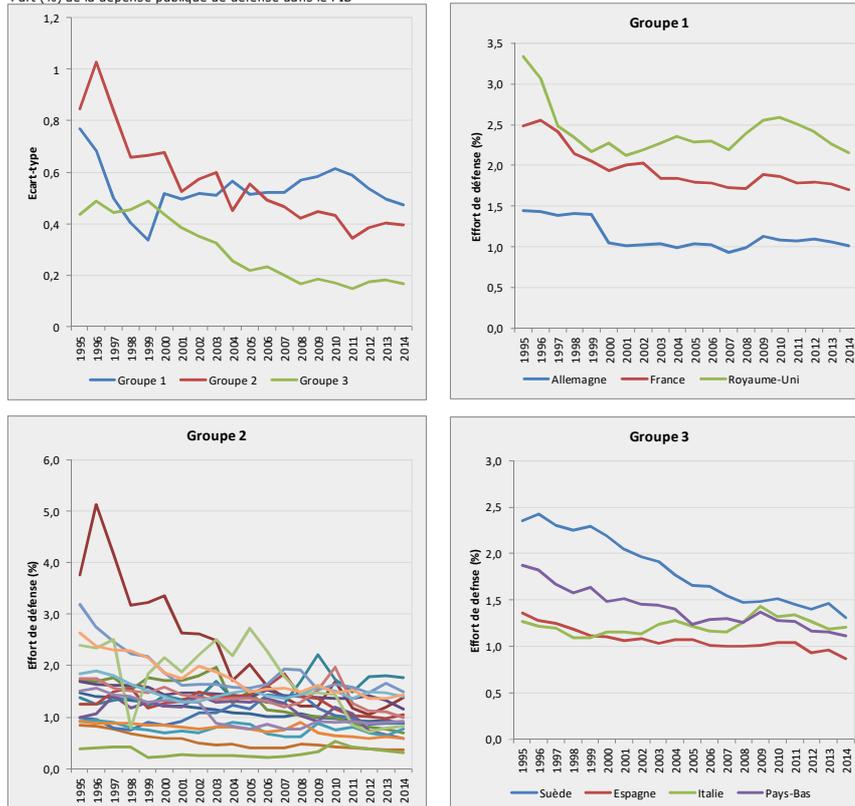
Une valeur positive de β indique que les pays qui dépensent le moins convergent vers les pays les plus consommateurs dans la fonction considérée, par des taux de croissance plus élevés.

(1) : Barro, Robert J., Xavier Sala-i-Martin, Convergence, *Journal of Political Economy*, 100(2), pp. 223-251, 1992.

(2) : Le test de *Student*, ou test t , est un ensemble de tests d'hypothèses paramétriques ; la statistique calculée suit une loi de *Student* lorsque l'hypothèse nulle est vraie.

Figure 8 : Dispersion des dépenses publiques de défense par pays

Part (%) de la dépense publique de défense dans le PIB



Source : Eurostat.

Figure 9 : Convergences

Fonctions	Groupe	Pays	Sigma-convergence		Beta-convergence	
			Coeff. estimé	R2	Coeff. estimé	R2
Total			-0,18	0,39	-0,03	0,60
	Groupe 1	Italie, Royaume-Uni	-	-	-	-
	Groupe 2	Allemagne, France	-	-	-	-
	Groupe 3	Autres pays (13)	-0,11	0,28	-0,03	0,62
	Groupe 4	Belgique, Danemark, Espagne, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Suède, Norvège	-0,23	0,44	-0,06	0,79
Services généraux des administrations publiques			-0,08	0,71	-0,03	0,66
	Groupe 1	Allemagne	-	-	-	-
	Groupe 2	Belgique, Espagne, Pays-Bas, Autriche, Suède	-	-	-	-
	Groupe 3	Autres pays (16)	-0,07	0,49	-0,03	0,61
	Groupe 4	Royaume-Uni	-	-	-	-
	Groupe 5	France, Italie	-	-	-	-
Défense			-0,02	0,72	-0,01	0,20
	Groupe 1	Allemagne, France, Royaume-Uni	-	-	-	-
	Groupe 2	Autres pays (18)	-0,03	0,80	-0,02	0,26
	Groupe 3	Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède	-	-	-	-
Ordre et sécurité publics			-0,02	0,72	-0,03	0,61
	Groupe 1	Espagne, Pays-Bas	-	-	-	-
	Groupe 2	Autres pays (19)	-0,02	0,74	-0,03	0,62
	Groupe 3	Allemagne	-	-	-	-
	Groupe 4	France, Italie, Royaume-Uni	-	-	-	-
Affaires économiques			-0,05	0,37	-0,04	0,61
	Groupe 1	Espagne, Italie, Royaume-Uni	-	-	-	-
	Groupe 2	Allemagne, France	-	-	-	-
	Groupe 3	Belgique, Pays-Bas, Autriche, Suède	-	-	-	-
	Groupe 4	Autres pays (16)	-0,06	0,38	-0,04	0,72
Protection de l'environnement			-0,00	0,01	-0,03	0,57
	Groupe 1	Autres pays (19)	-0,00	0,05	-0,04	0,62
	Groupe 2	Allemagne	-	-	-	-
	Groupe 3	Espagne, Italie, Pays-Bas	-	-	-	-
	Groupe 4	France, Royaume-Uni	-	-	-	-
Logements et équipements collectifs			-0,02	0,48	-0,06	0,69
	Groupe 1	Autres pays (20)	-0,02	0,54	-0,06	0,72
	Groupe 2	Espagne, Italie, Royaume-Uni	-	-	-	-
	Groupe 3	Allemagne, France	-	-	-	-
Santé			0,02	0,54	ns	0,15
	Groupe 1	Italie, Royaume-Uni	-	-	-	-
	Groupe 2	Allemagne, France	-	-	-	-
	Groupe 3	Espagne, Pays-Bas	-	-	-	-
	Groupe 4	Autres pays (19)	0,02	0,47	ns	0,16
Loisirs, culture et culte			-0,001	0,08	-0,03	0,42
	Groupe 1	Autres pays (19)	-0,004	0,32	-0,03	0,56
	Groupe 2	Allemagne, France	-	-	-	-
	Groupe 3	Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni	-	-	-	-
Enseignement			-0,03	0,51	-0,03	0,55
	Groupe 1	Allemagne, France, Royaume-Uni	-	-	-	-
	Groupe 2	Autres pays (17)	-0,04	0,51	-0,03	0,64
	Groupe 3	Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Suède	-	-	-	-
Protection sociale			-0,08	0,46	-0,03	0,46
	Groupe 1	Autres pays (21)	-0,10	0,49	-0,03	0,52
	Groupe 2	Italie, Royaume-Uni	-	-	-	-
	Groupe 3	Allemagne, France	-	-	-	-

Source : Eurostat.

PEU DE SÉLECTIVITÉ DANS LES DÉPENSES EN FRANCE

La période 2009-2014 a été caractérisée par des efforts de réduction des dépenses publiques conséquents dans certains pays européens (Irlande, Espagne, Portugal, etc.). Les pays qui ont le plus réduit leurs dépenses publiques primaires (hors intérêts versés) sont ceux qui ont le plus modifié la structure de leurs dépenses et qui *de facto* ont les indicateurs de sélectivité les plus élevés (cf. encadré).

Cette réduction des dépenses publiques a pris différentes formes : certains États ont opéré des arbitrages sur la structure de leurs dépenses, en réduisant certaines, jugées inefficaces ou simplement trop coûteuses. D'autres pays ont réduit l'ensemble de leurs dépenses dans des proportions équivalentes sans réellement arbitrer. Cette solution laisse inchangée la structure de la dépense et correspond à ce que l'on appelle la « stratégie du coup de rabot ».

La France est un des pays européens ayant le niveau d'indicateur le plus faible sur la période considérée (3,1 en moyenne contre 4,2 pour l'Allemagne et 9,0 pour le Royaume-Uni). La structure des dépenses en France change peu. *A contrario*, le Royaume-Uni apparaît comme un des pays ayant opéré les arbitrages les plus importants (Figures 10 et 11).

La figure 12 montre les postes qui contribuent le plus fortement à l'indicateur de sélectivité dans quelques grands pays. En France, sur la période, il s'agit essentiellement des postes vieillesse, services généraux, fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères. On constate qu'une grande partie des postes les plus contributeurs sont des postes dont les variations sont structurelles (comme la vieillesse) ou conjoncturelles (comme le chômage), mais qui ne dépendent que secondairement de décisions budgétaires.

Figure 10 : Sélectivité et évolutions de dépenses publiques

TCAM (%)

Pays	Variation de la dépense primaire en volume		Ensemble des fonctions		Défense	
	1995-2014	2009-2014	Indicateur de sélectivité		Indicateur de sélectivité	
			1996-2014*	2009-2014	1996-2014*	2009-2014
Irlande	-3,6	-16,9	n. c.	n. c.	0,13	0,13
Espagne	-2,2	-10,4	7,4	10,2	0,15	0,20
Portugal	-1,0	-5,1	10,8	13,9	0,28	0,49
Royaume-Uni	-0,6	-3,0	9,0	6,8	0,35	0,21
Italie	-0,6	-3,0	4,1	3,9	0,14	0,14
Pays-Bas	0,0	0,1	5,1	4,7	0,28	0,49
Allemagne	0,9	4,5	4,2	5,3	0,11	0,11
France	1,4	7,1	3,1	3,3	0,14	0,11
Belgique	1,8	9,4	6,9	4,6	0,12	0,10

n. c. : non connu.

Champ : 69 postes de niveau 2 la classification Cofog.

* 1998-2014 pour le Royaume-Uni, 2001-2014 pour l'Allemagne, 2002-2014 pour l'Italie.

Source : Eurostat.

Figure 12 : Postes budgétaires contribuant le plus à l'indicateur de sélectivité par pays

Pays	Libellé des poste de la nomenclature Cofog	Moyenne des rangs 1996-2014
France	GF1002 - Vieillesse	6
	GF0103 - Services généraux	9
	GF0101 - Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères	11
	GF0405 - Transports	12
	GF1001 - Maladie et invalidité	13
	GF0201 - Défense militaire	14
Royaume-Uni	GF1002 - Vieillesse	8
	GF0405 - Transports	12
	GF1001 - Maladie et invalidité	13
	GF1004 - Famille et enfants	14
	GF0902 - Enseignement secondaire	16
	GF0201 - Défense militaire	22
Allemagne	GF1005 - Chômage	4
	GF0101 - Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères	8
	GF1001 - Maladie et invalidité	9
	GF1002 - Vieillesse	10
	GF0601 - Logements	12
	GF0201 - Défense militaire	16

* Lecture : le poste "Défense militaire" est en moyenne au 14^{ème} rang des postes contributeurs pour la France sur la période.

Champ : 69 postes de niveau 2 la classification Cofog.

Hors postes "Opérations concernant la dette publique" et "Tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi".

Source : Eurostat.

Indicateur de sélectivité

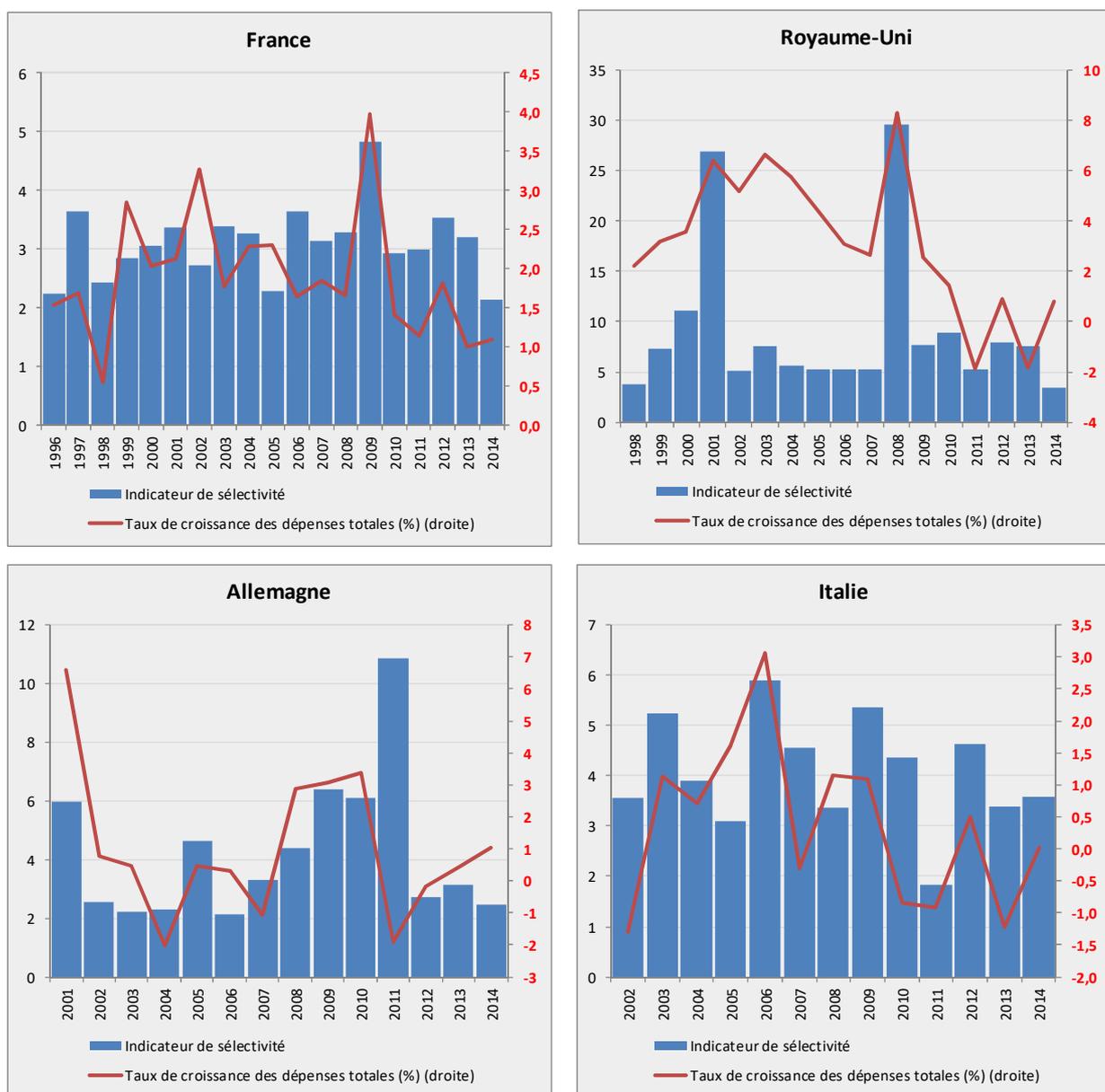
L'indicateur de sélectivité dans l'évolution des dépenses publiques est la somme des valeurs absolues des écarts entre l'évolution des différentes fonctions et l'évolution des dépenses publiques totales entre deux années. Les valeurs absolues des écarts sont pondérées par la part de la fonction en début de période. L'indicateur de sélectivité pour la période 1995-2014 se définit comme suit :

$$S_{\text{pays}} = \sum_i \left| \frac{D_{i,2014} - D_{i,1995}}{D_{i,1995}} - \frac{D_{2014} - D_{1995}}{D_{1995}} \right| * \frac{D_{i,1995}}{D_{1995}}$$

où i est une fonction du niveau 2 de la classification COFOG ; D_i représente la dépense de la fonction i et D la somme des D_i durant l'année considérée. Les montants de dépenses sont en monnaie nationale aux prix constants 2010.

Si toutes les fonctions varient dans les mêmes proportions que la dépense totale entre 1995 et 2014, l'indicateur vaut 0 : on est dans le cas d'un « rabot » parfait. En revanche, un indicateur élevé sera le signe que, dans de nombreux cas et / ou dans des proportions importantes, la variation de certaines fonctions a été supérieure ou inférieure à la variation de la dépense totale. Le choix aura donc été fait de modifier le poids relatif des fonctions et donc la structure des dépenses publiques.

Figure 11 : Indicateur de sélectivité dans l'évolution des dépenses publiques par pays



Champ : 69 postes de niveau 2 la classification Cofog.
 Source : Eurostat.

CYCLES BUDGÉTAIRES

Les dépenses de défense en France ont connu onze épisodes de réductions budgétaires depuis 1996, alors que les dépenses de santé, loisirs-culture-culte et de protection sociale, aucun ou peu.

Au Royaume-Uni et en Allemagne, le nombre de réductions budgétaires a été plus important. Celles-ci ont impacté l'ensemble des fonctions, et parfois de façon massive comme le montre le cas de la fonction « Affaires économiques » en Allemagne (Figure 13).

STRUCTURE DES DÉPENSES DE DÉFENSE EN FRANCE

Les postes rémunérations des salariés et consommations intermédiaires représentaient près de 80 % du total des dépenses publiques dans la fonction défense en 2014. Entre 1995 et 2014, la part des rémunérations dans le total de la fonction défense a progressé de 8,5 points pour atteindre 52 %, juste derrière la fonction logements et équipements collectifs. *A contrario*, la part des consommations intermédiaires a reculé de 1,9 points, même si elle représente encore 27,8 % des dépenses (Figures 14 et 15).

Les rémunérations des salariés dans la fonction défense ont baissé continûment en Allemagne. Au Royaume-Uni, la baisse n'a démarré qu'après 2010. En France, la hausse a été de 0,5 % par an sur la période (Figure 16).

Figure 13 : Cycles budgétaires par fonction
Md C constants, variations d'une année sur l'autre sur la période 1995-2014
(à l'exception du Royaume-Uni, 1997-2015)

Fonctions	Total	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale
France											
Nombre d'épisodes de réduction des dépenses	0	8	11	4	9	3	5	0	1	3	0
Montant cumulé des réductions budgétaires	0,0	-28,6	-11,7	-0,7	-23,2	-0,3	-3,2	0,0	-0,2	-2,7	0,0
Montant cumulé des augmentations budgétaires	354,1	40,3	8,7	11,3	39,4	11,7	19,8	61,3	17,5	29,3	185,4
Montant cumulé total	354,1	11,7	-3,0	10,6	16,2	11,4	16,6	61,3	17,3	26,6	185,4
Royaume-Uni											
Nombre d'épisodes de réduction des dépenses	2	7	9	5	6	6	8	1	7	3	2
Montant cumulé des réductions budgétaires	-32,4	-26,2	-9,4	-7,2	-53,8	-4,3	-13,1	-2,1	-8,9	-17,2	-2,5
Montant cumulé des augmentations budgétaires	383,9	56,9	17,1	22,4	87,2	14,9	14,7	84,1	12,1	59,8	127,0
Montant cumulé total	351,5	30,7	7,7	15,2	33,4	10,6	1,6	82,1	3,2	42,6	124,5
Allemagne											
Nombre d'épisodes de réduction des dépenses	6	9	9	4	13	12	12	2	6	3	4
Montant cumulé des réductions budgétaires	-211,8	-22,6	-12,5	-1,9	-259,2	-11,8	-14,9	-8,1	-1,9	-5,4	-27,4
Montant cumulé des augmentations budgétaires	250,7	42,3	9,1	9,7	109,7	8,5	8,8	74,0	7,2	28,3	106,9
Montant cumulé total	38,9	19,7	-3,4	7,8	-149,5	-3,3	-6,1	65,9	5,3	22,9	79,5

Lecture : entre 1995 et 2014, les dépenses publiques de défense en France ont connu 11 épisodes de réductions budgétaires pour un montant cumulé de 11,7 Mds € sur la période.
Source : Eurostat.

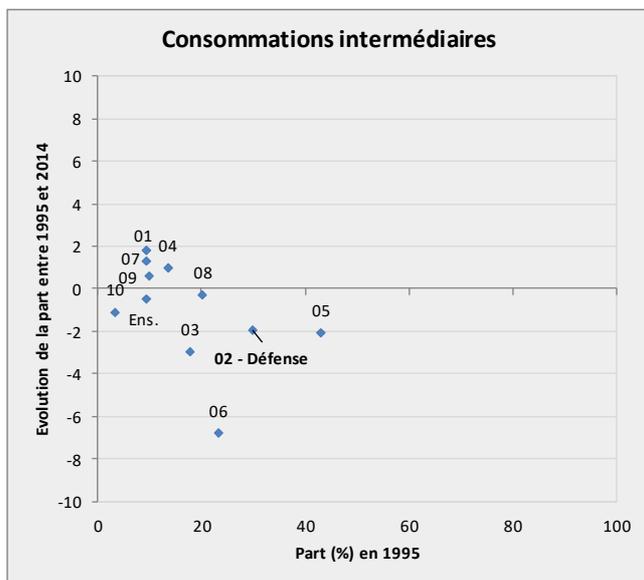
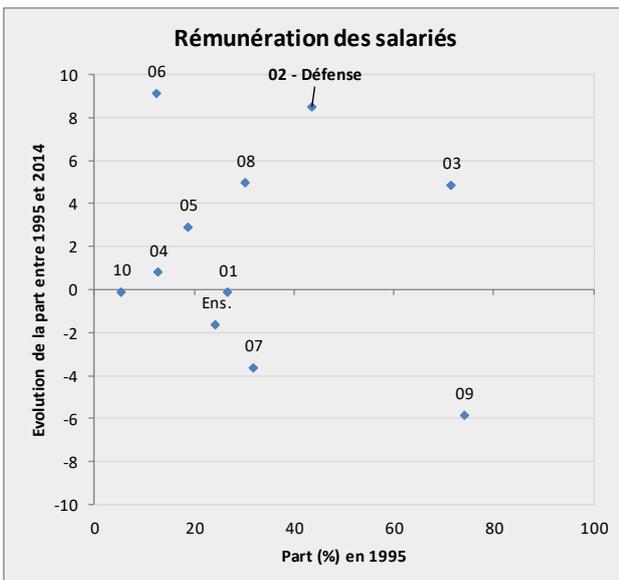
Figure 14 : Répartition des dépenses des APU* par nature et fonction en France en 2014

Fonctions	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale	Total
Total des dépenses	11,6	3,0	2,8	8,8	1,7	2,5	14,3	2,5	9,6	43,1	100,0
Rémunération des salariés (D1)	26,6	52,0	76,4	13,6	21,8	21,6	28,2	35,2	68,2	5,3	22,7
Consommations intermédiaires (P2)	11,2	27,8	14,9	14,5	41,0	16,5	10,8	20,0	10,6	2,2	9,0
Impôts sur la production (D29) et le revenu (D51)	0,8	0,6	0,6	0,9	2,0	1,3	2,3	0,8	0,8	0,3	0,9
Subventions (D3)	0,7	0,9	0,1	28,5	6,9	18,7	0,0	5,3	4,7	0,1	3,9
Intérêts (D4)	32,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8
Prestations sociales (D62+D632)	0,4	1,3	1,2	1,6	0,5	0,2	53,1	0,5	5,7	86,0	45,3
Transferts courants (D7)	19,0	3,3	1,4	6,1	2,9	1,7	1,0	14,3	3,3	4,9	5,9
Transferts en capital (D9)	0,9	0,1	0,0	10,3	1,5	19,9	0,0	0,4	0,3	0,5	1,8
Acquisition nette d'actifs non financiers (P5+NP)	8,0	14,0	5,4	24,4	23,5	20,2	4,4	23,5	6,5	0,6	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Administrations Publiques.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Figure 15 : Évolution des dépenses part nature et fonction entre 1995 et 2014

% et points



- 01 - Services généraux des administrations publiques
- 02 - Défense
- 03 - Ordre et sécurité publics
- 04 - Affaires économiques
- 05 - Protection de l'environnement
- 06 - Logements et équipements collectifs
- 07 - Santé
- 08 - Loisirs, culture et culte
- 09 - Enseignement
- 10 - Protection sociale

La rémunération des salariés (D.1) inclut les salaires et traitements (D.11) versés ainsi que les cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12), y compris les cotisations sociales imputées, qui sont considérées dans le SEC comme des emplois des ménages et publiques et ne sont donc pas à consolider des ressources des administrations

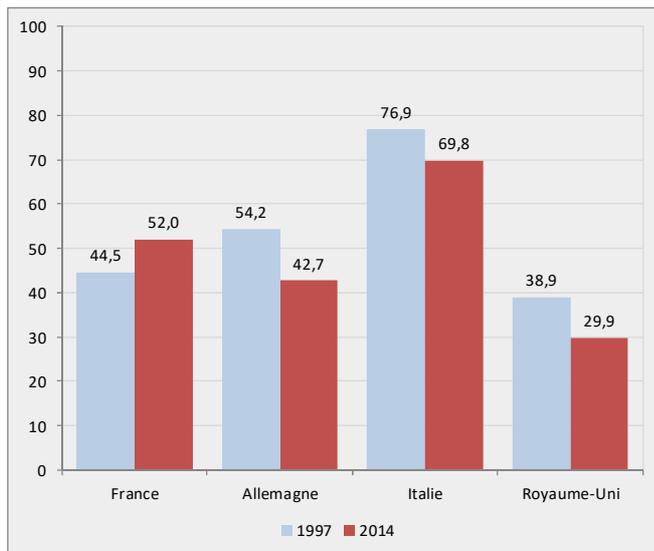
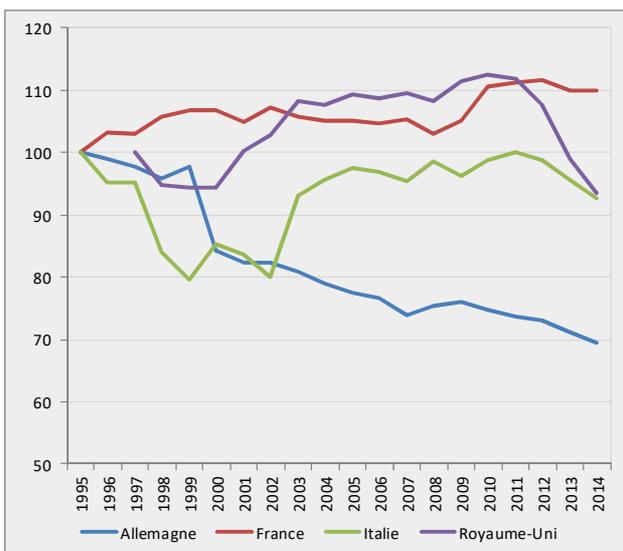
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La consommation intermédiaire (P.2) regroupe les biens et les services consommés pendant le processus de production au cours de la période comptable. Sur le plan conceptuel, elle diffère des achats et des autres types possibles d'acquisitions : toute acquisition entre dans les stocks avant d'en sortir lors de la consommation. Les biens et les services peuvent être acquis aussi bien par des établissements marchands que par des établissements non marchands des administrations publiques.

Figure 16 : Évolution comparée des rémunérations des salariés dans la fonction défense

Base 100 en 1995*

Part (%) des rémunérations des salariés dans la fonction défense



* base 1997 pour le Royaume-Uni.

Source : Eurostat.

Classification des fonctions des administrations publiques / (COFOG)

Les données statistiques utilisées dans cet article sont les dépenses des administrations publiques ventilées selon la nomenclature internationale COFOG (*Classification Of the Functions Of Government*) (cf. **tableau ci-après**) définie dans le système de comptes nationaux (Eurostat) et disponibles sur période longue pour l'ensemble des pays européens.

Les données COFOG se distinguent des statistiques d'autres sources internationales relatives aux efforts internationaux en matière de défense :

- données confidentielles du mémorandum OTAN transmises à l'OTAN par les pays ;
- données du SIPRI (*Stockholm International Peace Research Institute*), think tank international créé en 1966 par le Parlement suédois, et qui édite chaque année le *SIPRI Yearbook* ;
- publication annuelle *The Military Balance* de l'*International Institute for Strategic Studies* (IISS), think tank créé à Londres en 1958 ;
- données de l'UNODA, rassemblées par les Nations Unies (Bureau des affaires du désarmement) en réponse aux demandes qu'adresse aux Etats membres le Secrétaire général à l'initiative de l'Assemblée générale (RES 35/142B, 1980) ; elles sont fournies selon le *United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditures* ;
- données annuelles de l'Agence Européenne de Défense (AED), *Defence Data* et *National Defence Data*.

Ces données souffrent d'un certain nombre de limitations (définitions, champs, disponibilité, etc) qui rendent délicates les comparaisons dans le temps et l'espace [MALIZARD J., 2015].

A contrario, les données COFOG présentent un certain nombre d'avantages en termes de qualité (statistique publique européenne) ; elles prennent en compte les dépenses de la fonction défense mais aussi les dépenses de l'ensemble des autres fonctions, etc.

Les dépenses des administrations publiques sont ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le système de comptes nationaux de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG. Cette classification répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité : services publics généraux, défense, ordre / sécurité publics, affaires économiques, protection de l'environnement, logement / équipements collectifs, santé, loisirs / culture / culte, enseignement, protection sociale.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». Ainsi, les intérêts de la dette de l'État sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux payés par les administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale, les deux seules fonctions qu'elles servent. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

Fonction (ou objectif) : objectifs socioéconomiques que les unités institutionnelles poursuivent par différents types de dépenses.

Nomenclature Défense COFOG

Division	Groupe	Classe	Libellé	Sont inclus	Sont exclus
02. Défense	02.1 Défense militaire	02.1.0 Défense militaire	Administration des affaires et services de la défense militaire.	Bureaux des attachés militaires stationnés à l'étranger; hôpitaux de campagne.	Missions d'aide militaire (02.3.0); hôpitaux des bases militaires (07.3); Prytanées et écoles militaires dont les programmes d'enseignement sont analogues à ceux des établissements civils correspondants, même si seuls sont admis à en suivre les cours les militaires et les membres de leur famille (09.1), (09.2), (09.3) ou (09.4); régimes de retraite des militaires (10.2), (10.2).
	02.2 Défense civile	02.2.0 Défense civile	Fonctionnement des forces de défense terrestres, navales, aériennes et spatiales; génie, transports, transmissions, renseignement, personnel et forces diverses non combattantes; fonctionnement ou soutien des forces de réserve et des forces auxiliaires de la défense nationale. Administration des affaires et services de la défense civile; définition de plans d'urgence, organisation d'exercices faisant appel à la participation d'institutions civiles et des populations.		Services de protection civile (03.2.0); achat et entreposage de vivres, de matériel et d'autres fournitures d'urgence à utiliser en cas de catastrophe en temps de paix (10.9.0).
	02.3 Aide militaire à des pays étrangers	02.3.0 Aide militaire à des pays étrangers	Fonctionnement ou soutien des forces de défense civile. Administration de l'aide militaire et fonctionnement des missions d'aide militaire accréditées auprès de gouvernements étrangers ou détachées auprès d'organisations ou d'alliances militaires internationales.		
	02.4 R-D concernant la défense	02.4.0 R-D concernant la défense	Aide militaire sous forme de dons (en espèces ou en nature), de prêt (quel que soit le taux d'intérêt) ou de prêt de matériel; contributions aux opérations internationales de maintien de la paix, y compris détachement de personnel. Administration et fonctionnement des organismes publics qui s'occupent de recherche appliquée et de développement expérimental pour la défense.		Recherche fondamentale (01.4.0).
	02.5 Défense n.c.a.	02.5.0 Défense n.c.a.	Bourses, prêts et subventions destinés à soutenir la recherche appliquée et le développement expérimental concernant la défense, menés par des organismes ne relevant pas des administrations publiques (instituts de recherche et universités privés, etc.). Administration, fonctionnement d'activités telles que la définition, l'administration, la coordination et le suivi de politiques, plans, programmes et budgets d'ensemble concernant la défense, ou appui à ces activités; formulation et application de la législation concernant la défense; mise au point et diffusion d'informations générales, de documentation technique et de statistiques sur la défense, etc.	Affaires et services de défense ne pouvant être rattachés à (02.1), (02.2), (02.3) ou (02.4).	Administration des affaires relatives aux anciens combattants (10.2).

n.c.a. : non connu par ailleurs.

Pour aller plus loin

- Barrios S., Schaechter A., *Gauging by numbers: A first attempt to measure the quality of public finances in the EU*, European Economy, Economic Papers 382, août 2009.
- Cheloudko P., Rodriguez E., Meinzel T., Ménard S., Montero de Espinosa Ramos C., Picoulet E., Quévat B., Vaslin Y., Bignon N., Uteza A., *Les comptes des administrations publiques en 2015 : L'investissement se replie à nouveau et le déficit public se réduit*, Insee Première, n° 1598, Mai 2016.
- Crawford R., Johnson P., *The changing composition of public spending*, IFS Briefing Note 119, Institute for Fiscal Studies, 2011.
- Dutu R., Sicari P., *Public Spending Efficiency in the OECD : Benchmarking Health Care, Education and General Administration*, OECD Economics Department, Working Papers, n° 1278, OECD Publishing, Paris.
- European Commission, *The Quality of Public Expenditure in the EU European Economy*, Occasional Papers 125, décembre 2012.
- Foucault M., *Les budgets de défense en France : entre déni et déclin*, Focus Stratégique n° 36, IFRI, avril 2012.
- *Government at a Glance 2015*, OCDE.
- Lorach N., Sode A., *Quelle sélectivité dans la réduction des dépenses publiques ?*, Note d'Analyse, n° 28, France Stratégie, avril 2015.
- Kelly N., *The reporting of military expenditure data to The United Nations*, pp. 369-372, SIPRI Yearbook 2015.
- Lorach N., Mareuge C., Merckling C., *Réduction des dépenses publiques : les leçons de l'expérience*, Note d'Analyse, France Stratégie, juillet 2014.
- Malizard J., *Aperçu critique des sources actuellement disponibles en matière de dépenses de défense et de sécurité* (Inf.3/1-10), PSEI, n° 1, Paix et Sécurité Européenne et Internationale, Chronique Sécurité et insécurité européenne et internationale, 2015.
- *Manual on sources and methods for the compilation of COFOG statistics - Classification of the Functions Government (COFOG) - 2011 edition*, Eurostat.
- Mareuge C., Merckling C., *Pourquoi les dépenses publiques sont-elles plus élevées dans certains pays ?*, Note d'Analyse, France Stratégie, juillet 2014.
- *Système européen des comptes, SEC 2010*, Eurostat, Commission Européenne, 2013.
- Vandierendonck C., *Public Spending Reviews: design, conduct, implementation*, European Economy, Economic Papers 525, juillet 2014.

DERNIERS ECODEF PARUS

Au troisième trimestre 2016, l'indice de traitement brut des militaires est stable
EcoDef Conjoncture n° 85, décembre 2016
Défense et Opinion publique européenne
EcoDef Études n° 86, décembre 2016

A PARAÎTRE

Les effectifs civils et militaires du ministère de la défense, EcoDef Statistiques
Un marché de l'observation de la Terre depuis l'espace en mutation, EcoDef Études

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348